

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 15 logements sis au 266, rue Saint-Germain Est, sur les lots 2 485 174 et 2 485 175 du cadastre du Québec

1. Objet et assemblée publique de consultation

Lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 15 logements sis au 266, rue Saint-Germain Est, correspondant aux lots 2 485 174 et 2 485 175 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 17 juillet 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet de résolution est situé dans le district Saint-Germain, entre le boulevard René-Lepage, la rue Julien-Réhel, la rue Saint-Pierre et la rue Côté

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

3. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

4. Consultation du projet de résolution

Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

- a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) par courriel, en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.
- c) au procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 9 juillet 2025

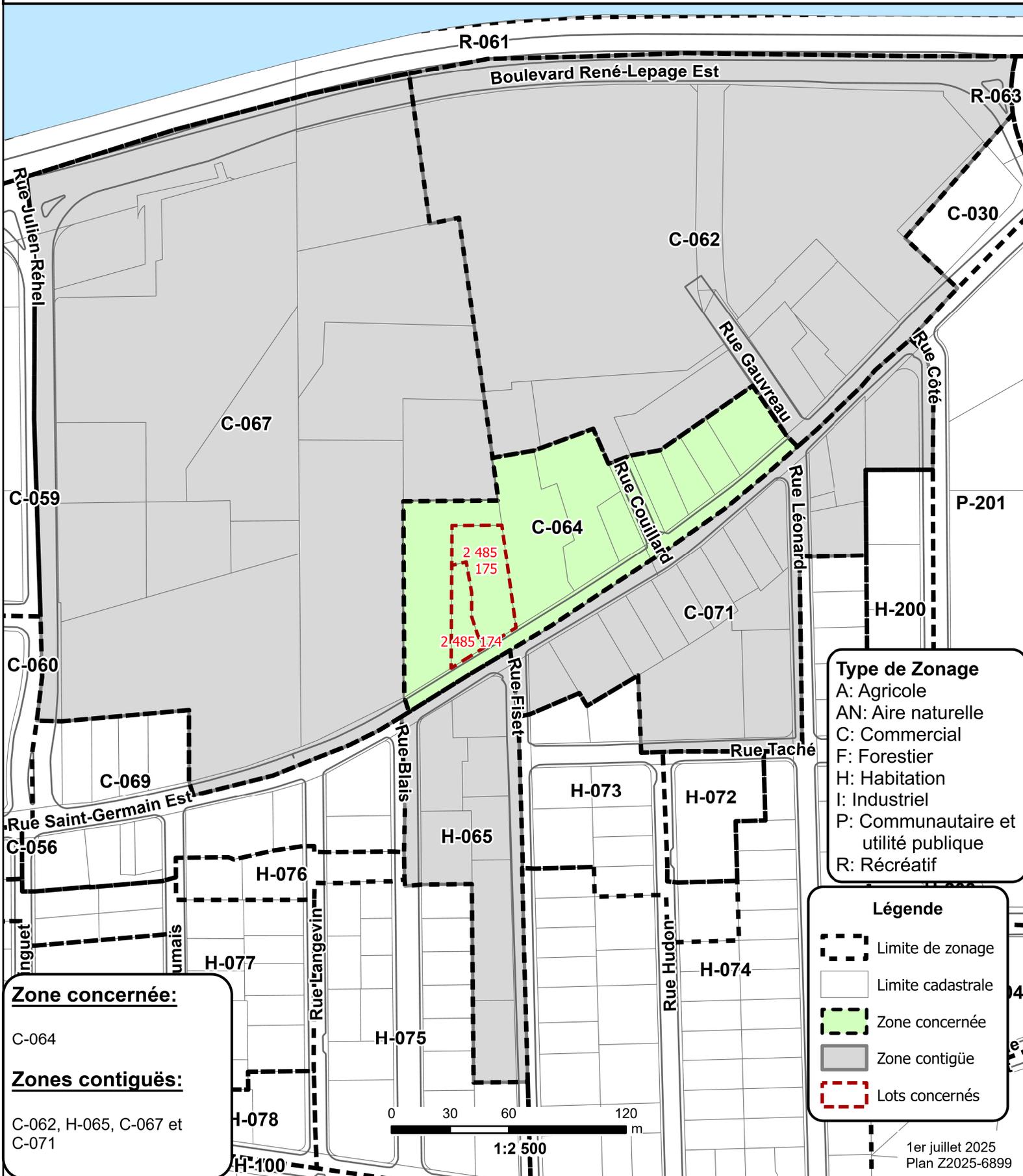
(S) Julien Rochefor-Girard, avocat
Greffier

PPCMOI – Construction d'un bâtiment principal résidentiel 266, rue Saint-Germain Est – Lots 2 485 174 et 2 485 175 du cadastre du Québec Immeubles DTM inc.

Lots concernés: 2 485 174 et 2 485 175 du cadastre du Québec

Zone C-064

District Saint-Germain



Type de Zonage
 A: Agricole
 AN: Aire naturelle
 C: Commercial
 F: Forestier
 H: Habitation
 I: Industriel
 P: Communautaire et utilité publique
 R: Récréatif

Légende
 [Dashed line] Limite de zonage
 [Thin solid line] Limite cadastrale
 [Green shaded area] Zone concernée
 [Grey shaded area] Zone contiguë
 [Red dashed border] Lots concernés

Zone concernée:
 C-064

Zones contiguës:
 C-062, H-065, C-067 et C-071